
MOBILISATION NATIONALE

LE 16 SEPTEMBRE 2021

POUR LA DECONJUGALISATION DE L'AAH !

POUR LE VOTE LIBRE DU PARLEMENT !

Le 17 juin dernier, le Gouvernement, via la Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, a bloqué le vote à l'Assemblée nationale pour la déconjugalisation de l'AAH. Ce texte avait pourtant été voté quelques mois plus tôt par le Sénat.

Contre l'avis de tous les partis politiques, de toutes les associations représentatives des personnes en situation de handicap, contre l'avis de tous les principaux intéressés eux-mêmes, le Gouvernement continue à s'enfermer dans une position inacceptable pour les bénéficiaires de l'AAH.

- **Les bénéficiaires de l'AAH en couple ne doivent plus dépendre financièrement de leur conjoint.**
- **L'AAH doit sortir de son statut de minimum social. Les personnes en situation de handicap, même lorsqu'elles ne peuvent pas travailler, doivent pouvoir bénéficier d'un revenu d'existence digne de ce nom !**
- **Les députés doivent pouvoir voter librement les lois : c'est ce qu'on attend des représentants du peuple !**

**Adhérent-e-s, usager-e-s, bénévoles, salarié-e-s de l'association,
mobilisons-nous toutes et tous 16 septembre 2021 !**

**Et appelons l'ensemble des personnes en situation de handicap, leurs familles,
leurs aidant-e-s, les sympathisant-e-s et les associations partenaires
à nous rejoindre !**

Le 16 septembre 2021, rassemblons-nous !

RDV à 14 heures place Guillouard à CAEN.